

Appel à candidatures « RACONTE-MOI TA VIE ! »

La Sacem s'associe au fonds de dotation « Auteurs Solidaires » créé sur l'impulsion de la SACD pour la mise en place de la 6e édition de l'opération « Raconte-moi ta vie ! ».

Ce projet propose à jeunes de lycées professionnels, polyvalents, agricoles et de Centres de Formation d'Apprentis (CFA) d'aborder durant une année scolaire une histoire personnelle ou familiale dans un cadre collectif de création artistique. Le projet se développe dans 4 régions : en Nouvelle Aquitaine (5 classes de l'académie de Poitiers), en Ile-de-France (6 classes de l'académie de Versailles), en Auvergne-Rhône-Alpes (5 classes des académies de Grenoble et de Lyon) et dans les Hauts-de-France (5 classes des Académies d'Amiens et Lille).

Présentation du projet

Le dispositif propose sur toute une année scolaire, deux temps de création : l'un dédié à l'écriture et l'autre dédié à l'adaptation des récits vers une mise en image, en voix ou en musique.

- *Ecriture à partir d'histoires personnelles (septembre - décembre 2023) :*

Les élèves de chaque classe participante, accompagnés par des auteurs et autrices professionnels et soutenus par leurs enseignants référents, partent en quête de leur histoire personnelle et familiale. Pendant 20 heures d'ateliers, ces lycéens écrivent ensemble leurs histoires sous forme de récit.

- *Adaptation des récits : podcast de fiction, musique ou court métrage (janvier –mai 2024) :*

Un deuxième temps de création est ensuite dédié à l'adaptation des récits : toujours sur le temps scolaire et accompagnés d'auteurs avec l'appui des enseignants, les jeunes écrivent et réalisent un podcast de fiction, une création musicale ou un court-métrage. Leurs œuvres sont présentées au public en fin d'année scolaire et les récits de toutes les classes sont édités dans un livre remis à chaque jeune.

Appel à candidatures pour la mise en musique

Des comités de lecture se tiendront en janvier 2024, et détermineront les 8 récits - soit deux par région participante - qui seront mis en musique.

Dans ce cadre, la Sacem lance un appel à candidatures, à l'issue duquel huit auteurs compositeurs et autrices compositrices seront retenus. Ils seront chacun associé à un lycée et une classe pour travailler la mise en musique d'un récit.

Pour chaque projet, 20 heures de travail rémunérées sont prévues (préparation et ateliers compris). Le projet fait l'objet d'un enregistrement valorisé sur le site d'auteurs solidaires : <https://www.auteurs-solidaires.org/toutes-les-creations/>

Qui peut candidater ?

- L'appel à candidatures s'adresse à des auteurs et compositeurs et autrices compositrices résidant à proximité d'une ou plusieurs des villes des établissements participants (voir liste ci-dessous).
- Une attention particulière sera portée aux expériences précédentes de création avec différents publics plus particulièrement des scolaires
- Rémunération : 1500€ sur la base du revenu accessoire aux droits d'auteurs + une enveloppe dédiée à l'enregistrement et au montage

Vous souhaitez candidater ?

- Prenez tout d'abord connaissance du calendrier détaillé ci-dessous
- Envoyez-nous un mail pour nous faire part de votre intérêt à : appel.a.projets@sacem.fr
- Un espace sécurisé vous sera alors ouvert, dans lequel vous trouverez un formulaire à télécharger et compléter puis à joindre à l'espace sécurisé accompagné d'un document présentant votre parcours professionnel

Calendrier du dispositif

- **16 octobre – 8 décembre** : ouverture de l'appel à candidatures
- **Courant janvier 2024** : sélection des huit auteurs compositeurs et autrices compositrices
- **Février – mai 2024** : intervention des auteurs compositeurs et autrices compositrices dans les classes
- **Mai – juin 2024** : restitution publique des créations par les jeunes de toutes les classes participantes dans chaque région

Localisation des établissements participants

Région Nouvelle Aquitaine - Académie de Poitiers

- Niort (79)
- Lagord (17)
- Partenay (79)
- Loudun (86)
- Saint-Benoît (86)

Région Hauts-de-France — Académies de Lille et Amiens

- Amiens (80)
- Conty (80)
- Grandvilliers (60)
- Lomme (59)
- Wattlelos (59)

Région Auvergne-Rhône-Alpes — Académies de Grenoble et de Lyon

- Rives de Giers (42)
- Vénissieux (69)
- Tournon sur Rhône (07)
- Fontaine (38)

Région Ile-de-France — Académie de Versailles

- Quincy-sous-Sénart (91)
- Corbeil-Essonnes (91)
- Bagneux (92)